

DÉCLARATION SNOPA CGT RÉUNION DAM -OS

14 février 2019

Intervention Michel Lelievre

Mesdames, messieurs, mes camarades,

En complément de ce que vient de déclarer mon camarade et pour lequel je partage bien sûr tous les propos, je tiens néanmoins à revenir sur les projets que porte la DAM depuis des années et qui nous sont présentés comme modernes, ambitieux, ils doivent permettre de s'adapter au mieux aux enjeux de demain.

Que de réformes, que de restructurations avons-nous subis ? Combien restent à venir ?

Pour nous, femmes et hommes de terrain, toujours la même rengaine, faire mieux tout au moins aussi bien avec moins de moyens et moins d'effectifs.

Mais comment peut-on continuer ainsi quand les projets continuent de réduire encore et encore, à l'exemple des CROSS ou des centres Polmar Terre, pourtant dans des domaines liés à la sécurité !

Bien sûr, nous savons que ceci provient d'une volonté politique qui consiste à réduire les moyens et l'intervention de l'État. Cela consiste à réduire de manière dogmatique le nombre d'agents publics, fonctionnaires et ouvriers d'État.

Les objectifs du gouvernement sont clairs, réduire 120 000 postes de fonctionnaires (dont 50 000 à l'État) sur le quinquennat. Il faut les supprimer quelque part, y compris sur des missions liées à la sécurité.

Tous les moyens sont bons, y compris le recours aux contractuels que prévoit la future réforme de la loi « fonction publique »

Mais croyez-vous que nos missions techniques liées à la sécurité peuvent être supprimées, externalisées ou confiées à des contractuels ?

Je veux intervenir sur un sujet que je connais bien, celui des phares et balises et des OPA. Depuis des années, on réduit les effectifs OPA surtout ces dernières années où les recrutements ont été bloqués par Bercy.

Depuis des années, on bouche les trous. Depuis des années, les OPA deviennent de plus en plus polyvalents parfois au détriment de leur métier.

Ces métiers que les technocrates de Bercy sont loin de connaître leurs spécificités. Nos métiers non seulement sont pointus, ils demandent de solides formations, des qualifications souvent acquises tout au long de la carrière. Des métiers qu'il faut exercer en milieu maritime.

Mais comment faire comprendre cela à des technocrates ou à un pouvoir politique si éloignés de la réalité.

Il me reste toujours à l'esprit, l'exemple du refus par Bercy de recruter des peintres sableurs. Peut-être pensaient-ils que ces missions pouvaient être effectuées par n'importe quelle entreprise de ravalement de façades. Tout comme, ils pensent que nos missions techniques peuvent être effectuées par des contractuels. Ils veulent précariser l'emploi alors qu'il faut le fidéliser pour être le plus compétent possible pour assurer le meilleur service public.

On s'adresse à vous qui êtes notre employeur car je veux que vous compreniez la souffrance des OPA qu'on méprise depuis des années.

Leur niveau salarial s'est effondré, je vous rappelle qu'un compagnon en zone 3 avec 10 ans d'ancienneté a un taux horaire inférieur au SMIC. Nous sommes loin de l'image d'Épinal de l'OPA « bien payé » !

Leur avenir professionnel, que va devenir leur service demain ?

Plus de recrutements, les OPA seront remplacés par des contractuels. Quels vont être les déroulements de carrière des OPA ?

Vous comprendrez mesdames et messieurs qu'avec un tel niveau de mépris on ne peut afficher que la colère. J'en appelle à vous, en tant qu'employeur pour faire remonter la souffrance des OPA et leur colère.